



Vice de procédure? ou non? me cache-t-on quelque chose

Par **pmarie**, le **20/01/2011** à **11:33**

Bonjour,

voilà, mon frère est décédé la semaine dernière, apparemment d'un suicide, ce qui je l'admet s'avère possible car il avait déjà tenté.

Mais j'ai l'impression qu'on nous cache quelque chose :

Premier point, est il normal qu'on ait pas eu à identifier le corps?

Si la conclusion est apparemment le suicide, pourquoi n'as t'on pas pu avoir accès à l'incinération? (au cas où le procureur demande à se qu'on relève le corps nous a-t-on dit) mais l'enquête sensée être finie, est-ce bien normal?

Je ne sais pas quoi penser de tout ça, et ça m'empêche de dormir, et de passer à autre chose, je n'ose même pas en parler avec le reste de ma famille, qui est déjà bien trop touché par ce fait tragique, quelques réponses pourraient vraiment m'aider.

merci de votre écoute

Par **mimi493**, le **20/01/2011** à **12:57**

[citation]Premier point, est il normal qu'on ait pas eu à identifier le corps? [/citation]

Si son identité ne faisait aucun doute, oui, c'est normal. C'est une épreuve qu'on impose aux familles que si on ne peut pas faire autrement.

Par **pmarie**, le **20/01/2011** à **13:40**

merci d'avoir répondu a une de mes questions, ça m'enlève un gros poids!